

GREFFE

VILLE DE
BEAUCEVILLE



VILLE DE BEAUCEVILLE

PROMULGATION DU RÈGLEMENT 2023-506

AVIS PUBLIC

L'avis public est par les présentes, donné:

Lors d'une séance tenue le 11 décembre 2023, le conseil a adopté le règlement suivant:

Règlement numéro 2023-506 sur l'affichage des numéros civiques

QUE ce règlement vise à exiger l'installation uniforme de la numérotation civique sur tous les immeubles situés sur le territoire de la Ville de Beauceville afin d'assurer le repérage rapide desdits immeubles par les services d'urgence et d'utilité publique ;

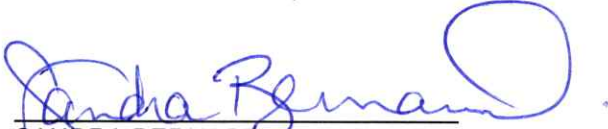
QUE les procédures suivantes ont été accomplies préalablement aux présentes :

- Avis de motion : 20 novembre 2023
- Dépôt du projet de règlement : 20 novembre 2023
- Adoption du règlement : 11 décembre 2023

QUE copie dudit règlement est déposée au bureau de la soussignée 540, boulevard Renault, Beauceville, où toute personne peut en prendre connaissance aux heures habituelles de bureau ;

QUE ledit règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ à Beauceville, province de Québec, ce 15 décembre 2023.


SANDRA BERNARD
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Sandra Bernard, greffière de la Ville de Beauceville, certifie que j'ai affiché le présent avis public sur le babillard situé à l'entrée de l'hôtel de ville et sur le site internet de la Ville de Beauceville le 15 décembre 2023.

Signé le 15 décembre 2023, à Beauceville, province de Québec.


SANDRA BERNARD
Greffière